

Sereni

VOTRE PARTENAIRE FUNERAIRE

SERENI,
votre conseiller funéraire

AUJOURD'HUI *et*
demain



SERENI RASSEMBLE

*des entrepreneurs
de pompes funèbres
chevronnés*

PLUS DE POSSIBILITÉS DE CROISSANCE

*dans votre région,
grâce à Sereni*

Sereni vous offre le savoir-faire, la bulle d'oxygène et la force de développer votre activité et de vous forger une place dans votre région.

VALEURS

Entrepreneur de pompes funèbres, nous prôtons les valeurs traditionnelles et la connaissance du métier.

- **Personnalisation**
- **Implication**
- **Autonomie**
- **Esprit d'équipe**
- **Attitude constructive**
- **Transparence**
- **Orientation vers la croissance**



NOTRE APPROCHE

Grâce à la centralisation de certaines missions fondamentales, les entrepreneurs de pompes funèbres Sereni ont plus de temps pour l'essentiel.

Place à la facilité

La collaboration est intense au sein du réseau. Les missions sont centralisées ; le savoir-faire est partagé. L'entrepreneur de pompes funèbres local Sereni peut ainsi mieux se consacrer à son cœur de métier, avec encore plus de dévouement.

Priorité à l'essentiel

Grâce à la centralisation de certaines missions fondamentales, les entrepreneurs de pompes funèbres Sereni ont plus de temps pour l'essentiel : épauler les proches de leur expertise. Les obsèques sont des moments uniques. Elles sont réalisées sur mesure.

Un réseau d'entrepreneurs pour s'occuper de tout

Sereni offre de nouvelles possibilités. Le réseau Sereni prône une coopération étroite, le partage de savoir-faire et la facilité. Notre entreprise est tournée vers l'avenir.

NOTRE FAÇON DE FAIRE

DE L'ENTRETIEN AU PARTENARIAT: PARCOURS



1. Première prise de contact

Nous entendons vos besoins et vos souhaits et votre situation spécifique. Nous vous décrivons nos valeurs et ce que nous pouvons vous apporter.



2. Convention de partenariat

Si la collaboration avec Sereni vous intéresse, nous passons ensemble en revue toutes les données de l'entreprise. Pour ce faire, nous avons établi un questionnaire pratique. Sur la base des renseignements récoltés, nous élaborons une proposition concrète et étayée.



3. Proposition

Un devis dépend de nombreux facteurs. Nous abordons ensemble, en toute transparence, les éléments qui entrent en ligne de compte dans son calcul et nous les ajustons en fonction de tous les facteurs et en connaissance de cause.- Un devis dépend de nombreux facteurs. Nous abordons ensemble, en toute transparence, les éléments qui entrent en ligne de compte dans son calcul et nous les ajustons en fonction de tous les facteurs et en connaissance de cause.



4. Lettre d'intention

Le contrat est formalisé par une lettre d'intention. Toutes les conditions du partenariat y sont convenues.



5. Analyse de due diligence

Votre société fait l'objet d'un audit préalable sur les plans financier, juridique et social. Les bons comptes font les bons amis. Après l'audit, tous les contrats définitifs sont établis.



6. Revue des contrats

Vous sollicitez l'avis de votre avocat ou votre comptable et revenez ensuite vers nous pour finaliser.



7. Signature et partenariat

Les aspects financiers sont réglés à la signature des contrats. Après mise à jour du registre des parts, nous discuterons ensemble du plan d'intégration. Le partenariat Sereni est désormais chose faite.

Audit d'entreprise au lieu d'audit des comptes.

mon nom | **Sereni**

Sereni

UW UITVAARTPLANNER

AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ À VOTRE SUCCESSION ?

Développer une entreprise et la faire grandir: la relève fait partie de l'équation. Sereni épaulé vos successeurs, qu'il s'agisse de votre descendance ou d'un repreneur.

LE SECTEUR DES POMPES FUNÈBRES VOUS PASSIONNE ?

Nous vous apprendrons les ficelles du métier. Sereni vous prend sous son aile pour vous permettre de déployer vos activités d'entrepreneur de pompes funèbres indépendant.

INTÉRESSÉ PAR UN PARTENARIAT ?

Nous serons ravis de nous asseoir avec vous autour d'une table pour en parler en confiance et en toute franchise, sans engagement.

Nous contacter :

sereni@sereni.be

Sereni

VOTRE PARTENAIRE FUNERAIRE

sereni.be

sereni@sereni.be

T 0468 33 22 33